

5.1. L'enseignement, un enjeu pour le transfrontalier

Présentation

Lichau, Isabelle
Inspectrice honoraire

Le domaine de l'enseignement et de l'éducation est peut-être celui où les actions transfrontalières connaissent le plus de difficulté à se développer dans un cadre institutionnel. "A contrario", c'est peut-être celui où l'on peut constater le plus d'initiatives locales et ponctuelles. C'est pourquoi les intervenants seront nombreux et variés, couvrant plusieurs paliers du système éducatif français: l'école, le collège, le lycée et l'enseignement professionnel. Ils nous feront part de ce qui a été réalisé ainsi que des projets futurs.

Un enseignement adapté à la situation frontalière

Bastar, Michel
Directeur de l'Ecole R. Boulaert, Hendaye.

Nous nous trouvons ici face à une situation très originale: 40 % de nos élèves sont d'origine espagnole ainsi que 22 % des élèves du Lycée Ravel de Saint Jean de Luz. Autre élément notable: au Collège Irandatx d'Hendaye, les enfants passent très facilement du français à l'espagnol dans une même conversation. C'est pourquoi, adapter la pédagogie à cette situation particulière, tout en respectant l'identité de chaque pays, fut un objectif des établissements scolaires situés le long de la Bidassoa. L'intérêt de cette opération était d'établir progressivement des liens culturels et affectifs d'un côté et de l'autre de la Bidassoa et de préparer les élèves, futurs citoyens européens, aux perspectives communautaires. De même, favoriser l'enseignement d'une langue étrangère peut constituer un atout pour certaines formations professionnelles.

Durant l'année scolaire 1993-1994, un Projet d'Action Éducative a permis d'établir des contacts entre les classes de CE 2 et CM 2 de notre école et celles de *tercero* et *quinto* d'une école d'Irun. La démarche pédagogique consista à étudier, à travers un certain nombre de thèmes, les différences et points communs de nos deux populations. Ainsi, quatre de ces thèmes ont pu être approfondis:

- présentation et communication (généalogie des familles où figurent des éléments binationaux).
- temps, espace, géographie et histoire du Pays Basque dans son intégralité.
- environnement.
- éducation civique, culture.

Chacun de ces sujets faisait l'objet d'un travail de six semaines, au terme duquel une rencontre, regroupant l'ensemble des élèves, était organisée dans l'une des deux villes. Ainsi, des liens amicaux ont pu s'établir entre les enfants de nos deux pays. La nature de ces relations est venue renforcée le désir de ces élèves d'apprendre la langue espagnole (enseignement par ailleurs dispensé à toutes les classes de L'École).

Des sections spéciales pour le bilinguisme

Catarre-Zaldana, Jacqueline

Principal du Collège d'Hendaye.

La section internationale, ouverte en 1988, n'a été reconnue officiellement qu'en 1994. Elle regroupe des enfants pratiquement bilingues à leur entrée (espagnol / français). Ces élèves suivent un enseignement classique, auquel viennent se greffer six heures supplémentaires en langue espagnole. La somme de travail demandée est donc plus importante qu'ailleurs. Aussi, la motivation des enfants est primordiale. Pour être efficace, cette formule doit être suivie pendant deux années. Néanmoins, elle peut être interrompue à tous moments par le conseil de classe pour les élèves en difficulté.

Quelques réactions

Le même type de section existe au Lycée Ravel de Saint Jean de Luz. Monsieur Roos, proviseur de cet établissement, souligne le caractère exigeant de cet enseignement, dont l'objectif final est l'accès au bilinguisme.

“L'élitisme” de ces sections paraît discutable.

Dans ces deux établissements, il existe également des sections franco-basques accessibles dès la classe de sixième. Les élèves concernés ont quatre heures de cours supplémentaires.

D'autres expériences font écho à celles-ci. En Corse par exemple, vient de se créer une section “méditerranéenne” où sont dispensés les enseignements du français, du latin, du corse, ainsi que d'une autre langue romane.